

Fiche de poste

pour les enseignants souhaitant exercer dans une école située dans la cité éducative de CALAIS

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de trois ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'Etat, des collectivités associations, habitants.

Des grands objectifs :

Conforter le rôle de l'école

Il s'agira de concevoir des perspectives de travail et d'envisager des actions coordonnées :

- Renforcer le suivi personnalisé des élèves en amont et sur la durée.
- Encourager l'ambition scolaire.
- Encourager la coopération avec les parents.
- Renforcer les alliances éducatives à l'interne et avec les partenaires.

Promouvoir la continuité éducative

L'enjeu est d'organiser autour de l'école la continuité éducative, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.

- Favoriser la socialisation précoce des enfants.
- Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité.
- Développer la prévention santé-hygiène.
- Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage.
- Promouvoir l'éducation artistique et culturelle.
- Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel.
- Mieux diffuser la culture scientifique et technique.
- Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques.

Ouvrir le champ des possibles

L'un des enjeux majeurs de la Cité éducative est d'aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation. Les partenaires viseront à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

- Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.
- Développer la mobilité et les rencontres.
- Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne.
- Participer à la société numérique de demain.

MISSIONS

Afin de prendre en compte les spécificités des objectifs nationaux dans les Cités éducatives, il est attendu des enseignants qui y exercent un engagement fort dans la mise en œuvre de certaines compétences professionnelles et une inscription de l'action dans les axes du projet de la Cité éducative d'Arras.

Compétences professionnelles

- Une maîtrise didactique et pédagogique de l'enseignement des fondamentaux.
- La pratique d'une pédagogie explicite qui favorise l'engagement, la motivation et l'attention des élèves.
- Une intégration du numérique aux enseignements.
- Une gestion efficace de la différenciation et de la personnalisation des enseignements.
- Des pratiques régulières d'évaluation des résultats des élèves.
- Un travail collectif en équipe et avec les partenaires de l'école.
- Une relation favorable avec les familles et la collaboration avec elles pour favoriser la réussite des élèves.
- L'élaboration de projets innovants au service des apprentissages et de l'éducation artistique et culturelle des élèves.
- La contribution à un climat scolaire favorable aux apprentissages permettant aux élèves de vivre l'expérience positive des valeurs collectives.

Axes du projet de la Cité éducative de Calais :

- Conforter le rôle de l'école, en permettant :
 - d'encourager l'ambition scolaire
 - de proposer un suivi personnalisé dès le plus jeune âge
 - de renforcer les alliances éducatives à l'internet, avec les parents et avec les partenaires du territoire.
- Accompagner et suivre l'élève tout au long de sa scolarité, par la définition de :
 - parcours citoyen ;
 - parcours santé ;
 - parcours avenir ;
 - parcours artistique et culturel ;
 - parcours sportif.
- Ouvrir le champ des possibles en :
 - développant l'ouverture d'esprit, par des sorties culturelles et des voyages pédagogiques ;
 - accompagnant les élèves à la découverte des filières de formation et du monde du travail ;
 - facilitant le repérage et la prise en charge de de l'illettrisme

Ce dernier axe permettra à l'élève de se rendre compte des possibilités qui s'offrent à lui